Pistol® FLEX

Très efficace

en pré-levée et post-levée précoce, plusieurs mois sans repousse

Flexible d'utilisation

association possible avec un désherbant foliaire

500 g

Fiche technique HERBICIDE

- Pour les allées de Parcs, Jardins publics et Trottoirs (PJT)
- Pour les cimetières, voies

Pistol® FLEX

Fiche d'identité

Herbicide préventif anti-germinatif des allées de Parcs, Jardins publics et Trottoirs (PJT) et voiries. Zones perméables
Utilisable avec un désherbant à base de glyphosate pour une action foliaire.

Composition :
1 % de iodosulfuron-méthyl-sodium,
36 % de diflufénican

Formulation :
Granulés dispersables (WG)

Autorisation de mise sur le marché :
AMM N° 2090114

Classement :
Lésions oculaires graves / irritation oculaire (catégorie 2) ; Toxicité aiguë et chronique pour le milieu aquatique (catégorie 1)

Période de traitement :

J F M A M J J A S O N D

Usages et Dose homologuée :
0,5 kg/ha

Délai de réentrée :
6 heures pour le désherbage total ou temps de séchage (en cohérence avec l'arrêté du 12 septembre 2006)

Nb d'applications autorisées :
1 application par an

ZNT :
5 mètres

Visibilité d'action :
4 à 6 semaines après traitement

Persistance d'action :
Maintient le sol propre pendant 4 à 6 mois en fonction des adventices présentes

Conditionnement :
12 x 500 g

conseillé possible déconseillé

A retenir

- **Substance active dernière génération à longue persistance d'action qui contrôle la flore présente à un stade peu développé lors du traitement**
- **Très faible dosage par hectare. Délai de réentrée limité au temps de séchage**
- **Flexibilité d'utilisation : avec ou sans désherbant foliaire type Expansiel selon le salissement de la zone à traiter**
- **Très bonne sélectivité : protège le patrimoine végétal en place**

Description

Pistol® Flex est un herbicide de **pré-levée et de post-levée précoce** des adventices, à large spectre, maintenant le sol propre jusqu'à 6 mois après le traitement.

Pistol® Flex s'utilise sur les **zones perméables** (plantées ou non) pour le désherbage des allées de parcs, jardins publics et trottoirs : trottoirs plantés d'arbres, cimetières paysagers, allées de parcs, cuvettes de plantations. Ne pas traiter les surfaces bitumées, cimentées ou pavées.

Pistol® Flex associe deux substances actives à l'action complémentaire :
Le iodosulfuron-méthyl-sodium et le diflufénican (DFF).

Mode d'action

Le **iodosulfuron-méthyl-sodium** de la famille des sulfonylurées est absorbé principalement au niveau des feuilles. Il se fixe dans les premiers centimètres du sol. Il est ensuite véhiculé dans la plante par systémie. Les jours suivant l'application la croissance est bloquée, puis apparaissent des taches chlorotiques suivies d'une lente nécrose des pousses.

Le **diflufénicanil** est absorbé par le tissu foliaire des jeunes feuilles provoquant une chlorose prononcée qui s'étend au fur et à mesure de la croissance aérienne. Les plantes se nécrosent et disparaissent. Appliqué en pré-levée le diflufénicanil se positionne dans la couche superficielle du sol où il exerce une action de contact sur les jeunes pousses issues des graines en germination.

Ainsi, **Pistol® Flex contrôle à la fois la flore présente** à un stade peu développé lors du traitement et **les nouvelles levées** (graminées et dicotylédones).

Dose(s) et usage(s) autorisé(s)

La formulation WG (granulés dispersables) facilite le dosage et l'utilisation du produit.

Période d'utilisation	*Produit*	*Enherbement*	*Doses par hectare*	*Doses pour 100 m²*
Février à Avril	**Pistol® Flex**	sur sol propre ou végétation peu développée (levée 4 à 6 feuilles)	**0,5 kg** pour 300 à 500 L de bouillie	**5 g** dans un pulvérisateur à dos 5 L
Février à Juin	**Pistol® Flex** + *herbicide foliaire type glyphosate*	sur sol propre ou végétation peu développée (levée 4 à 6 feuilles)	**0,5 kg** pour 300 à 500 L de bouillie + herbicide foliaire selon les doses recommandées	**5 g** dans un pulvérisateur à dos 5 L + herbicide foliaire selon les doses recommandées

Champ d'activité

Pistol® Flex est efficace sur un grand nombre d'adventices graminées et dicotylédones :

Géranium découpé
(Geranium dissectum L.)

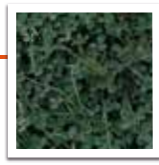

Trèfle blanc
(Trifolium repens L.)

Véronique de Perse
(Veronica persica Poir.)

Liste des adventices sensibles à **Pistol® Flex** (pré et post-émergence précoce, dans l'état actuel de nos connaissances) :

PRÉ-LEVÉE

- **Amarante réfléchie*** *(Amarantus retroflexus L.)*
- **Capselle bourse à pasteur*** *(Capsella bursa-pastoris (L.) Med.)*
- **Coquelicot*** *(Papaver rhoeas L.)*
- **Géranium découpé*** *(Geranium dissectum L.)*
- **Euphorbe maculée*** *(Euphorbia maculata)*
- **Herniaire*** *(Herniaria glabra)*
- **Houlque molle*** *(Holcus mollis)*
- **Inule odorante*** *(Dittrichia graveolens (L.) Greuter)*
- **Laiteron maraîcher/commun** *(Sonchus oleraceus L.)*
- **Laiteron des champs*** *(Sonchus arvensis L.)*
- **Lotier corniculé*** *(Lotus corniculatus L.)*
- **Luzerne lupuline** *(Medicago lupulina)*
- **Matricaire camomille*** *(Matricaria recutita)*
- **Matricaire inodore*** *(Matricaria inodora L.)*
- **Mouron rouge*** *(Anagallis arvensis L.)*
- **Oxalis corniculé*** *(Oxalis corniculata L.)*
- **Panais*** *(Pastinaca sativa L. subsp. sativa)*
- **Panic pied de coq*** *(Echinochloa crus-galli)*
- **Pâturin annuel** *(Poa annua)*
- **Pâturin commun*** *(Poa trivialis)*
- **Plantain majeur*** *(Plantago major)*
- **Renouée des oiseaux*** *(Polygonum aviculare L.)*
- **Renouée persicaire*** *(Persicaria maculata (Raff.) S.F.Gray)*
- **Sabline*** *(Arenaria serpyllifolia L.)*
- **Saxifrage** *(Saxifraga hypnoides)*
- **Spergule des champs*** *(Spergula arvensis L.)*
- **Trèfle blanc** *(Trifolium repens L.)*
- **Trèfle douteux*** *(Trifolium dubium Sibth.)*
- **Véronique de Perse*** *(Veronica persica Poir.)*
- **Véronique des champs** *(Veronica arvensis L.)*
- **Véronique feuille de lierre*** *(Veronica hederifolia L.)*

PRÉ-LEVÉE ET POST-LEVÉE PRÉCOCE

- **Arabette**** *(Arabidopsis thaliana)*
- **Bec de grue commun**** *(Erodium cicutarium)*
- **Cardamine hérissée** *(Cardamine hirsuta L.)*
- **Céraiste des champs** *(Cerastium arvense, L.)*
- **Marguerite des prés** *(Leucanthemum vulgare)*
- **Epilobes** *(Epilobium)*
- **Erigéron du Canada** *(Conyza canadensis)*
- **Laiteron rude** *(Sonchus arvensis L.)*
- **Laitue vivace** *(Lactuca perennis)*
- **Myosotis des champs**** *(Myosotis arvensis (L.) Hill)*
- **Pâquerette** *(Bellis perennis)*
- **Picris** *(Picris echioides)*
- **Sagine couchée** *(Sagina procumbens)*
- **Séneçon commun** *(Senecio vulgaris L.)*
- **Séneçon visqueux** *(Senecio viscosus L.)*
- **Stellaire** *(Stellaria)*
- **Pissenlit** *(Taraxacum officinale Web.)*
- **Brome des champs** *(Bromus arvensis L.)*

* Information manquante sur la post-levée.
** Information manquante sur la pré-levée.

Pistol® FLEX

Sélectivité

La sélectivité vis-à-vis des essences ornementales a été vérifiée en pépinière.

Listes des espèces ornementales résistantes (dans l'état actuel de nos connaissances) :

FEUILLUS :

- *Acer campestre*
- *Aesculus carnea*
- *Aesculus hippocastanum*
- *Albizia julibrissin*
- *Albizia ombrella*
- *Alnus glutinosa*
- *Alnus cordata*
- *Alnus incarna*
- *Berberis auricoma*
- *Betula utili*
- *Betula pendula*
- *Cercis siliquastrum*
- *Celtis australis*
- *Carpinus betulus*
- *Chanticleer*
- *Corylus colurna*
- *Deutzia magnifica*
- *Elaeagnus ebbingei*
- *Fagus sylvatica*
- *Farreiri*
- *Forsythia x intermedia*
- *Fraxinus oxycarpa*
- *Fraxinus excelsior*
- *Fraxinus ornus*
- *Ibiscus syriacus*
- *Ilex aquifolium*
- *Juglans regia*
- *Koelreuteria paniculata*
- *Lavandula edelweiss*
- *Ligustrum ovalifolium*
- *Liquidambar styraciflua*
- *Liriodendron tulipifera*
- *Magnolia grandiflora*
- *Morus alba*
- *Morus bombycia*
- *Morus kaguyama*
- *Olea europea*
- *Paulownia tomentosa*
- *Philadelphus inodorus*
- *Philadelphus spec*
- *Photinia fraser*
- *Populus nigra*
- *Prunus cerasifera*
- *Pyrus calleryana*
- *Quercus cerris*
- *Quercus palustris*
- *Quercus robur*
- *Quercus rubra*
- *Syringa vulgaris*
- *Tilia platyphyllos*
- *Tilia cordata*
- *Viburnum opulus*
- *Viburnum spec*
- *Viburnum tinus*

CONIFÈRES :

- *Chamaecyparis lawsoniana*
- *Picea abies*
- *Pinus nigra*
- *Pinus pinea*
- *Taxus baccata*

Liste des espèces ornementales sensibles :

- *Amelanchier canadensis*
- *Cornus alba*
- *Cornus florida*

Le mode d'emploi

Préparation de la bouillie

Avant de démarrer la campagne de désherbage, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage.
De plus, le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Verser dans la cuve la quantité de produit nécessaire.
- Terminer le remplissage et mettre en agitation.
- Maintenir en agitation durant tout le traitement.

Matériel d'application

Utiliser un pulvérisateur à jet projeté, qu'il soit tracté ou porté, équipé de buses à jets pinceaux ou miroir.
La pression d'utilisation doit être faible, 2 bars maximum, afin d'éviter toute dérive sur les zones sensibles avoisinantes.
L'utilisation d'un cache herbicide est recommandée pour l'application dirigée ou à proximité des zones engazonnées.

Conditions du milieu

Consulter le service météo de votre région et choisir une journée sans vent ni pluie.

Recommandations particulières

Pistol® Flex s'utilise sur des plants en place depuis une saison de végétation.
Une application précoce de Pistol® Flex est préconisée afin de permettre d'avoir un sol propre pendant la reprise de végétation.
Lors de la pulvérisation dirigée, éviter tout entraînement et toute projection sur les feuilles et écorces vertes des arbres et arbustes à préserver.

Pistol® FLEX

Équipement de Protection Individuelle (EPI)

L'Équipement de Protection Individuelle (EPI) est essentiel dans le cadre du respect des bonnes pratiques de mise en œuvre des produits phytopharmaceutiques. S'il est adapté et bien utilisé, il limite l'exposition du corps.

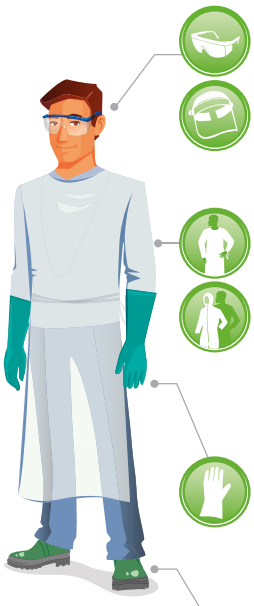

EPI pour protéger L'OPÉRATEUR	Phase de mélange/ chargement	Application			Nettoyage du matériel de pulvérisation
		pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur à dos	pulvérisation avec tracteur sans cabine	pulvérisation avec tracteur avec cabine	
Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3)	✔	✔	✔		
Protection oculaire/faciale certifiée EN 166 (CE, sigle 3)					✔
Combinaison de protection non tissée de catégorie III de type 5/6		✔			
Combinaison de travail tissée en polyester 65 % coton / 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant	✔		✔	✔	✔
EPI partiel (blouse ou tablier manche longue) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison de travail	✔				✔
Gants en nitrile certifiés EN 374-3	✔	✔			✔
Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation			✔	✔*	
Bottes de protection certifiées EN 13 832-3	✔	✔			✔

*Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine

EPI pour protéger le TRAVAILLEUR	Intervention sur une parcelle traitée
Combinaison de travail tissée en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant.	✔

10 gestes responsables et professionnels

AVANT L'APPLICATION

1. Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.

2. Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.

3. Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).

4. Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et les réglages des matériels d'application.

5. Surveiller le remplissage du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).

6. Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION

7. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRES L'APPLICATION

8. Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.

9. Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.

10. Recycler les emballages dans le cadre des collectes.

Bayer vous propose un 11ème geste pour la gestion des effluents :

11. Gérer les effluents phytosanitaires avec un système reconnu efficace par le MEDDTL* : Dispositif Phytobac®
11ème Geste Responsable et Professionnel.

* *MEDDTL : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.*

® Phytobac : Marque déposée et cahier des charges
Bayer CropScience, savoir faire certifié ISO 9001 v 2000.

UPJ — UNION des entreprises pour la PROTECTION des JARDINS et des ESPACES PUBLICS

IMPORTANT : Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications. L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits. En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés. De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.

Précautions et bonnes pratiques

Au cours du stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris pour les animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.
- Température minimale de stockage : 5°C

Au cours de l'emploi

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés.
- Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Traiter en l'absence de vent.
- Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.

Après emploi

- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.
- La gestion des effluents est réglementée (voir arrêté ministériel du 12.09.2006).

Associé aux bonnes pratiques, le Phytobac® préserve la qualité de l'eau en réduisant les pollutions ponctuelles lors des rinçages et lavages du matériel.**

** Pollutions générées par de mauvaises manipulations ou en absence de Bonnes Pratiques.

Informations sur les premiers soins

Premiers soins : Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas d'inhalation : transporter la personne à l'air frais.
En cas de contact avec la peau : nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon.
En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes - après les 5 premières minutes, enlever les lentilles de contact.
En cas d'ingestion : rincer la bouche - ne pas faire vomir - appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Collecte des emballages

Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique. Les lieux et dates de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (E.V.P.P.) et produits phytosanitaires non utilisés (P.P.N.U.) disponibles sur :

- **Site : www.adivalor.fr**
- **Email : infos@adivalor.fr**
- **N° AZUR : 08 10 12 18 85**

Votre distributeur

Bayer

Bayer S.A.S.
Activité Espaces Verts
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 LYON CEDEX 09
FRANCE

Bayer Service infos Espaces Verts
N°Vert 0 800 008 401
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.club-vert.com
L'ESPACE WEB DES ESPACES VERTS

N° agrément Bayer S.A.S : RH02118 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services.

® Marque déposée Bayer - www.accentonic.com - 05-2015 - Crédit photographique : Bayer - shutterstock

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.